



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 9160

## Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les études épidémiologiques portant sur plus de 400 000 sujets et qui ont prouvé l'effet positif d'une quantité modérée de vin, sur la diminution des maladies cardio-vasculaires. Pourtant, la recherche dans ce secteur semble très limitée. Elle lui demande de préciser sa position en la matière et s'il entend prendre des mesures pour soutenir la recherche dans ce secteur.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement a effectivement connaissance des résultats de diverses études épidémiologiques établissant un effet bénéfique pour la santé d'une consommation modérée de vin. Il existe de plus un certain nombre d'autres études en cours - pas moins de quatre ont été initiées en 2002 - visant à préciser les mécanismes physiopathologiques qui sous-tendent ces effets. En tout état de cause, il apparaît que l'activité de recherche dans ce domaine n'est pas négligeable et que la nécessité d'encourager de plus amples études sur le sujet n'est pas justifiée. Par ailleurs, il serait certainement préjudiciable, en termes de santé publique, de diffuser le message d'un effet bénéfique de la consommation modérée d'alcool, sachant, d'une part, que l'interprétation du terme « modérée » peut être très subjective et que, d'autre part, le risque d'induire une dépendance alcoolique ne peut être négligé.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9160

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 2002, page 5125

**Réponse publiée le :** 8 décembre 2003, page 9466